

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

DUERP

Chefs d'entreprises, faites-vous
aider pour réaliser votre DUERP.



Programme 2018



Votre service de santé au travail vous accompagne afin de rédiger ou mettre à jour votre DUERP puis vous aide à mener des actions de prévention.

COÛT

0€ : Compris dans la cotisation STCS

MOYENS

Un outil simple d'évaluation (tableur)
Se munir d'un PC portable avec Excel /
Libre Office / Open Office

OÙ ?

A STCS (Siège ou centres annexes)
et dans votre entreprise.

ETAPES

1

Acquérir la méthode d'évaluation

Une méthode simple pour identifier et évaluer les risques.
En groupe pour partager vos expériences.

2

Compléter votre évaluation

Rendez-vous dans votre entreprise avec un technicien
spécialisé en prévention des risques.

3

Réaliser des actions de prévention

Accompagnement pour mettre en œuvre vos actions,
vous informer des aides disponibles, expertiser vos
risques, etc.

Programme 2018

Étape 1

SAUMUR

Centre annexe
d'Allonnes

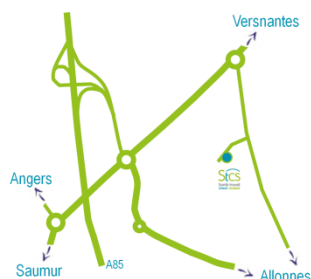
Judi 15 février, 9h – 12h

Mardi 17 avril, 14h – 17h

Judi 21 juin, 9h – 12h

Mardi 2 octobre, 14h – 17h

Judi 6 décembre, 9h – 12h



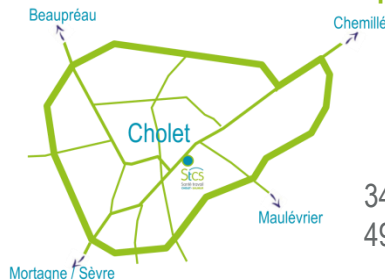
140 rue de la Bibardière
ZA la Ronde
49650 ALLONNES

CHOLET

Judi 1^{er} février, 14h - 17h

Vendredi 20 avril, 9h - 12h

Mardi 25 septembre, 14h-17h



34 Bd de la Victoire
49300 CHOLET

BEAUPREAU

Mardi 13 mars, 9h - 12h

Judi 14 juin, 14h - 17h

Mardi 13 novembre, 14h-17h



215 rue A. Nobel
ZAC Anjou Actiparc
49600 BEAUPRÉAU

Pour vous inscrire :

pole.prevention@sante-travail.net

<http://stcs.sante-travail.net>